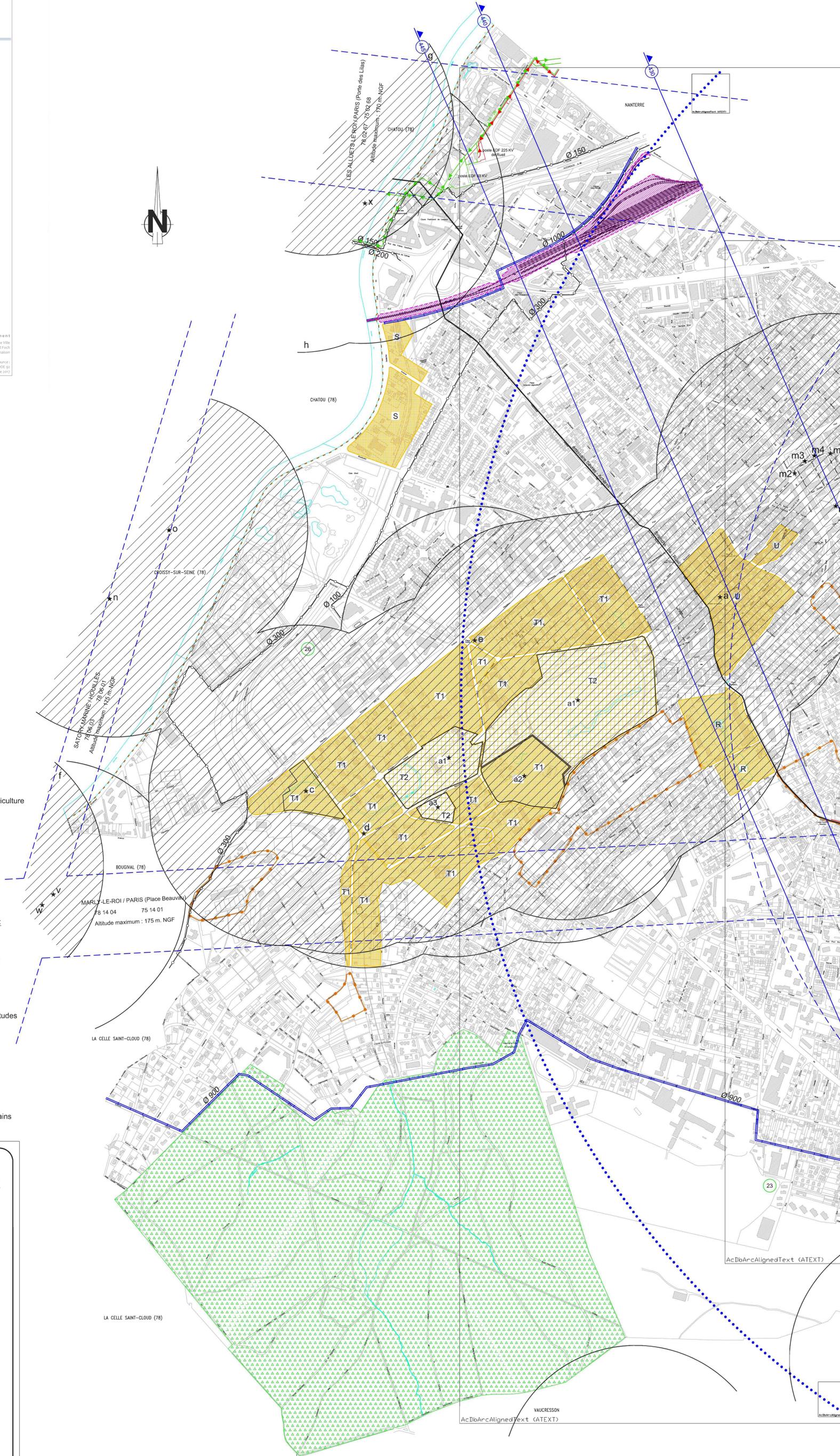


PLU EN VIGUEUR



LÉGENDE

- Servitudes relatives à la conservation du patrimoine naturel :
  - ▲▲▲▲▲ Forêt domaniale de Malmaison affectée au ministère de l'Agriculture
- Servitudes relatives à la conservation du patrimoine culturel :
  - ★ Monument historique classé et périmètre de protection de 500 m de rayon
  - ★ Monument historique inscrit et périmètre de protection de 500 m de rayon
  - Site classé
  - Site inscrit
- Servitudes relatives à la conservation du patrimoine sportif :
  - 23 Équipement sportif (référence au règlement)
- Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements :
  - Canalisations de gaz à haute pression en acier
  - Câble électrique souterrain 63 kv
  - Câble électrique souterrain 225 kv
  - Ouvrage d'assainissement
  - Canalisations d'eau potable
  - Servitudes de halage et de marchepied (largeur : 9,75 m)
  - Zone ferroviaire en bordure de laquelle s'appliquent les servitudes relatives au chemin de fer
  - 91 Plan d'alignement approuvé
  - 410 Zone de dégagement de l'aérodrome du Bourget
  - Zone de garde radioélectrique
  - Zone de protection radioélectrique
  - Zone de dégagement radioélectrique
- Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique :
  - Périmètre de prévention des risques de mouvements de terrains liés aux anciennes carrières

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

COMMUNE DE RUEIL-MALMAISON

DOCUMENT D'URBANISME

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE  
(Partie OUEST)

Échelle : 1/5000